

# Spécial CoVid-19

Bulletin d'infos municipales réalisé, édité, imprimé, distribué par la Mairie de Ste-Valiere. Responsable de publication, madame le Maire.  
Ne pas jeter sur la voie publique

## Déconfinement



COVID-19

## Quelles suites...

Le dé-confinement est appliqué depuis maintenant une semaine. Qu'est-ce qui a changé au village ?

Depuis lundi 11 mai, nous avons retrouvé plus de liberté dans nos déplacements, nous avons déjà oublié les attestations contraignantes pour bénéficier de nos heures de liberté mais c'est vraiment tout ce qui a changé. Notre village à la chance de n'avoir subi aucun cas, à ma connaissance, mais la vigilance reste de mise, continuons à respecter les gestes barrières ; avec nos déplacements plus nombreux, il y a davantage de brassage et donc de risques de côtoyer d'éventuels porteurs. Continuons à être vigilants.

D'ailleurs, je remercie l'ensemble de la population pour le sérieux dont elle a fait preuve lors de cette longue période de confinement; à part quelques irresponsables qui ont bravé les interdictions, tout le monde a respecté les contraintes, certains ont proposé leurs services, d'autres les ont appliqués directement, la solidarité entre voisins a existé dans les différents quartiers... merci à vous.

Viviane Durand

## LE DÉCONFINEMENT, À APPRÉCIER MAIS AVEC MODÉRATION



## « soyez prudents, sortez couverts »

### Les mesures sanitaires et leurs conséquences

L'accueil de la mairie est ouvert le matin de 9h à 12h. Le port du masque est obligatoire. Une paroi vitrée a été installée sur le comptoir afin de se protéger davantage les uns des autres. Du gel hydro-alcoolique est mis à disposition des visiteurs, des mesures de distanciation physique sont exigées. Madame le Maire reçoit sur rendez-vous et avec application des mesures sanitaires.

Certaines associations reprennent leur activité mais en extérieur seulement et en appliquant un protocole édicté par les différentes fédérations sportives : le club de tennis, le club de Tai Shi, Fitness Gym entre autres. S'adresser à leur présidente. La bibliothèque réfléchit à une ouverture sécurisée.

La plupart des manifestations estivales sont annulées.

La distribution des masques a débuté lundi 11 mai chez les personnes de plus de 75 ans. Elle s'est poursuivie les 12 et 13 mai pour les autres à la Salle Espace Loisirs . Il reste encore des masques à récupérer. Pour celles et ceux qui en ont besoin, des masques artisanaux ont été confectionnés par les couturières de Ste-Valiere, ils peuvent compléter la dotation et sont à retirer à la mairie. Il est rappelé que le masque doit être lavé après chaque utilisation pour une efficacité optimale d'où la nécessité d'en avoir plusieurs.



Le Conseil Municipal sera installé le mardi 26 mai à 18h 30 Salle Espace Loisirs afin de pouvoir respecter la distanciation physique ( 4m<sup>2</sup> par personne), entrée et sortie différenciées. Chaque conseiller municipal sera doté d'un flacon de gel hydro alcoolique, d'un stylo à usage unique et le vote à bulletin secret se fera dans l'isoloir tourné vers le mur pour ne pas toucher le rideau . La séance est ouverte au public avec maximum 4 personnes ( rassemblement de plus de 20 personnes interdit). 15 conseillers municipaux, le secrétaire de mairie et 4 personnes.